



Engagement 7

En promenade, je suis discret(e) pour découvrir les animaux et je préfère photographier les plantes que de les cueillir sans savoir leur nom

Pourquoi ?

Le dérangement des animaux :

Les **sources de dérangement** de la faune sont multiples bien qu'à des niveaux différents. Elles sont liées à l'aménagement du territoire (routes, voies ferrées, ...), aux activités de gestion (agriculture, sylviculture, ...), aux activités récréatives : chasse, randonnée, ... On peut considérer que toute forme d'activités humaines, dans le milieu naturel, est potentiellement source de dérangement et que chaque acteur y porte une part de responsabilité.

Pour survivre, la **faune sauvage est soumise à la contrainte de s'adapter à l'activité humaine** mais certaines ne le peuvent pas tellement la présence humaine est impactante. On constate que **les espèces qui ont une faible capacité d'adaptation se raréfient**, voire disparaissent et celles qui ont modifié leur comportement et le rythme de leur activité survivent.

La faune, particulièrement les oiseaux et les petits mammifères, est très sensible au dérangement et au bruit. De nombreuses espèces font leurs nids au sol ou dans des terriers. Au moindre dérangement, certains animaux se voient contraints de fuir et d'abandonner leurs petits, dont les chances de survie sont alors quasi nulles. Pour la plupart des animaux, la période de reproduction, de nourrissage et d'éducation des jeunes est très sensible à toute forme de dérangement.

Comme pour l'homme, les animaux ont besoin de quiétude.

Le saviez-vous :

Certains endroits sont choisis par les animaux parce qu'ils en connaissent la quiétude (ex : zone protégée). Un dérangement sur ces endroits aura des conséquences nettement plus dommageables qu'un dérangement identique en bord de voirie, là où les animaux savent que la présence humaine est logique, attendue et finalement inoffensive.

Le saviez-vous :

Beaucoup d'espèces animales et végétales sont protégées, c'est le cas de toutes les chauves-souris, les amphibiens et les reptiles, beaucoup d'espèces d'oiseaux et de mammifères. A ce titre, il est interdit de les détruire, de détruire leurs nids, de les perturber, de les transporter ou de les détenir...

En promenade, je suis discret(e) pour découvrir les animaux et je préfère photographier les plantes que de les cueillir sans savoir leur nom

La cueillette :

Réaliser un bouquet de fleurs sauvages, cueillir des plantes, c'est tentant lorsque l'on se promène. Mais ne croyons pas que l'on peut cueillir n'importe quoi, ramasser, se servir, dès que l'on est dans la nature.

La **disparition de certains milieux, l'utilisation des herbicides, la fréquentation de lieux** par des centaines voire des milliers de visiteurs ont des **effets importants sur certaines plantes** qui de communes sont devenues rares et sont au bord de l'extinction. C'est pourquoi, **certaines plantes sont protégées et il est interdit de les cueillir**. Si nous n'agissons pas, bien d'autres pourraient connaître rapidement le même sort.

COMMENT ?

Parce qu'on ne soupçonne pas la présence de nombreux animaux et de plantes sur nos lieux de promenade, il est préférable de respecter ces quelques règles simples :

- 🌿 Privilégier les sorties sur des **chemins balisés** et ne pas s'en éloigner,
- 🌿 Si le sentier autorise les **chiens**, toujours les tenir **en laisse**,
- 🌿 **Ne pas cueillir de plantes** si on ne les connaît pas et si on ne sait pas si elles sont protégées. Une photographie sera un souvenir plus durable qu'un bouquet éphémère,
- 🌿 **Tenez compte du statut juridique des lieux de cueillette** : dans les forêts domaniales et dans les parcs et réserves naturelles, le prélèvement des végétaux, même les plus communs, sous quelque forme que ce soit (y compris de graines) est interdit,
- 🌿 Lorsque l'on ramasse des **champignons**, toujours utiliser un couteau et **laisser le pied** sur place,
- 🌿 **Participer à des sorties natures organisées** par des associations pourra vous permettre d'apprendre à identifier les plantes, à connaître la vie des animaux et à mieux cerner les enjeux liés à la biodiversité.

Charente Nature : <http://charente.nature.free.fr/>

Deux-Sèvres Nature Environnement : <http://www.dsne.org>

Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres : <http://www.ornitho79.org>

Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) délégation Vienne :
<http://vienne.lpo.fr>

Ligue pour la Protection des Oiseaux : <http://www.lpo.fr>

Nature Environnement 17 : <http://www.nature-environnement17.org>

Vienne Nature : <http://www.vienne-nature.asso.fr>

Société Française d'Orchidophilie de Poitou-Charentes et Vendée :
<http://www.orchidee-poitou-charentes.org>